



OFFICE NOTARIAL

Philippe FIEVET – Sandrine MARIE – Soline DAMEME

Notaires Associés

COURRIER REÇU EN MAIRIE

16 JAN. 2023

CONDÉ-EN-NORMANDIE

*Copie vs
original ST/fait*

COMMUNE DE CONDE EN NORMANDIE
Hotel de Ville
CONDE SUR NOIREAU
14110 CONDE EN NORMANDIE

ETUDE
3, RUE SAINT-MARTIN
BP 95
14110 CONDE-EN-NORMANDIE
TELEPHONE 02 31 59 22 00
EMAIL officeconde.ddfm@notaires.fr
NEGOCIATION
02 31 59 22 07
GERANCE
02 31 59 22 06
SYNDIC – FERMAGES
02 31 59 22 05

Condé-en-Normandie, le 11 janvier 2023

Dossier suivi par
Carmen BRETEAUX--TABARY
carmen.breteaux@notaires.fr
SUCCESSION MOGIS Jeanne
1009493 /PF /CBT /

Succession de :
Madame Jeanne Marie Cornélie Symphorien BONDUELLE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Paul Etienne Emilien MOGIS, , demeurant à CLECY (14570) Maison de retraite Le BeauSite Rue Du Beausite.
Née à VILLENEUVE-D'ASCQ (59491), le 12 mai 1926.
Décédée à CLECY (14570) (FRANCE), le 12 novembre 2022.

Madame Le Maire,

L'Etude est chargée du règlement de la succession de Madame Jeanne MOGIS.

Monsieur MOGIS a consenti à votre commune un legs de sommes d'argent avec charge, lequel a été stipulé ainsi qu'il suit :
« Je lègue une somme de 10.000,00 euros à la commune de PROUSSY laquelle somme doit être utilisée en vue de la réfection intérieur de l'église. »

Les frais notariés à la charge de la commune en cas d'acceptation de ce legs s'élèveraient à la somme de 400,00 euros.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire part de la position de la commune concernant ce legs et de m'adresser la délibération exécutoire formalisant son choix.

Dans l'attente de vous lire et demeurant à votre écoute,

Je vous prie de recevoir, Madame Le Maire, l'expression de mes sincères salutations

Maître Philippe FIEVET

BUREAU PERMANENT
31, Rue Joseph Requeut
14410 VALDALLIERE
TELEPHONE 02 31 68 51 31

BUREAU PERMANENT
5 Place du Marché
14690 PONT D'OUILLY
TELEPHONE 02 31 69 81 07

